

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office – Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 1^{er} février 2008

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Cognos Inc. (CSN) - Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Cognos Inc. (« Cognos ») et IBM ont annoncé le 31 janvier 2008 que le plan d'arrangement qui prévoit l'acquisition de Cognos par IBM a été complété. Selon les dispositions de cette entente, les actionnaires de Cognos recevront un montant en espèces de 58,00\$ US par action ordinaire.

La transaction entrera en vigueur le 4 février 2008, suivi par le retrait des actions ordinaires Cognos de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture du marché le 1^{er} février 2008.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de la CDCC, toutes les options sur Cognos seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 4 février 2008**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **CSN devient CSQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **5 800,00\$ US***

Circulaire no : 024-2008

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Le 4 février 2008, les limites de position et de levée resteront inchangées à 31 500 contrats.

* Le montant en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option, et ne variera pas.

- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options CSN seront transférées à la classe d'options CSQ qui constitue le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Cognos Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
36,00 \$	CSN	CSQ
38,00 \$	CSN	CSQ
40,00 \$	CSN	CSQ
42,00 \$	CSN	CSQ
44,00 \$	CSN	CSQ
46,00 \$	CSN	CSQ
48,00 \$	CSN	CSQ
50,00 \$	CSN	CSQ
52,00 \$	CSN	CSQ
54,00 \$	CSN	CSQ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale